



Débat d'Orientation Budgétaire

2018

SOMMAIRE

Rappel règlementaire

-

Contexte économique national

-

Contexte local

Stratégie fiscale

Stratégie d'endettement

Stratégie budgétaire

-

Plan Pluriannuel d'Investissement 2015 - 2020

RAPPEL REGLEMENTAIRE

Rappel règlementaire

- L'examen du budget doit être précédé d'une phase préalable constituée par le débat de l'assemblée délibérante sur les orientations budgétaires (articles L. 2312-1, L. 3312-1 et L. 4311-1 du CGCT).
- Ce débat doit intervenir dans un délai de deux mois précédant le vote du budget pour les communes.
- Même s'il ne doit emporter aucune décision à ce stade de la procédure d'adoption du budget, **ce débat constitue une formalité substantielle** destinée à éclairer le vote des élus et doit intervenir au cours de la phase préparatoire du budget.

Rappel règlementaire

- Ce débat permet à l'assemblée délibérante :
 - de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront affichées dans le budget primitif,
 - d'être informée sur l'évolution de la situation financière de la Collectivité.
- Le Débat d'Orientation Budgétaire propose les orientations de la Collectivité en termes de nouveaux services rendus, d'investissement, de fiscalité et d'endettement
- La loi NOTRE rend dorénavant **obligatoire le vote** du DOB (en faisant apparaître la répartition des voix), sur la base d'un rapport d'orientations budgétaires, ce qui a pour effet de constater aussi l'existence du rapport.

CONTEXTE ECONOMIQUE

Le contexte économique national

Synthèse des principaux éléments de cadrage du PLF 2018 :

	2017	2018
Économie française		
PIB total (valeur en milliards d'euros)	2 283,6	2 349,0
Variation en volume (en %)¹	1,7	1,7
Variation en valeur (en %)	2,5	2,9
Pouvoir d'achat du revenu disponible (en %)²	1,7	1,4
Dépenses de consommation des ménages (en %)	1,3	1,4
Investissement des entreprises, hors construction (en %)	4,2	4,1
Exportations (en %)	2,5	3,9
Importations (en %)	3,6	3,6
Prix à la consommation (hors tabac, en %)	1,0	1,0
Balance commerciale (biens, données douanières FAB-FAB) (en milliards d'euros)	-62,7	-62,8
Capacité de financement des administrations publiques (en % du PIB)³	-2,9	-2,6

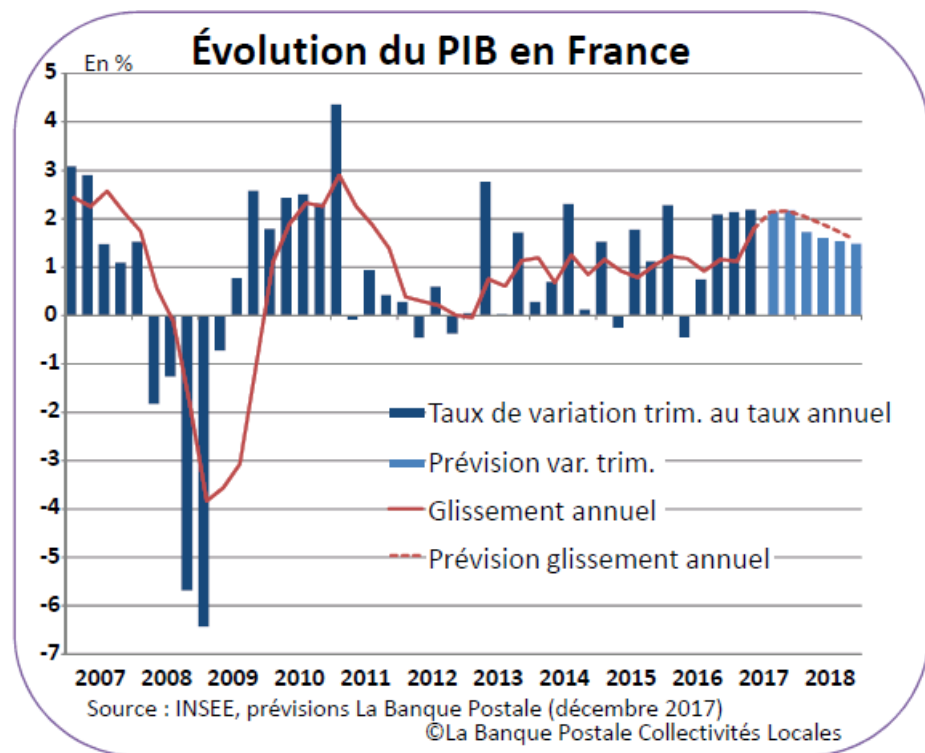
(1) Données corrigées des jours ouvrables

(2) Déflaté par le déflateur de la consommation des ménages.

(3) Capacité de financement au sens des règles du traité de Maastricht.

Le contexte économique national

Evolution du PIB :



Principaux indicateurs économiques (moyennes annuelles)	2017	2018e
Taux de croissance du PIB	1,8%	1,8%
Taux d'inflation	1,0%	1,4%
Taux de chômage	9,3%	9,3%

e : estimation

©La Banque Postale Collectivités Locales

Source : INSEE, prévisions LBP (décembre 2017)

Le contexte économique national

Objectifs de la Loi de Programmation des Finances Publiques 2018 – 2022 :

Retour au quasi équilibre – réduction de la dette de 5 points

	Exécution 2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
En comptabilité nationale							
Solde structurel des administrations publiques (en % du PIB potentiel)	-2,5	-2,2	-2,1	-1,8	-1,6	-1,2	-0,8
Ajustement structurel	0,2	0,2	0,1	0,3	0,3	0,4	0,4
Solde des administrations publiques (en % de PIB)	-3,4	-2,9	-2,6	-3,0	-1,5	-0,9	-0,2
<i>dont solde de l'État</i>	-3,3	-3,2	-3,2	-4,0	-2,7	-2,3	-1,8
<i>dont solde des organismes divers d'administration centrale (ODAC)</i>	-0,1	-0,1	0,0	-0,1	0,0	0,0	0,0
<i>dont solde des administrations publiques locales</i>	0,1	0,1	0,1	0,2	0,3	0,6	0,8
<i>dont solde des administrations de sécurité sociale</i>	-0,1	0,2	0,5	0,8	0,8	0,8	0,8
Dette publique (en % de PIB)	96,3	96,8	96,8	97,1	96,1	94,2	91,4

Le contexte économique national

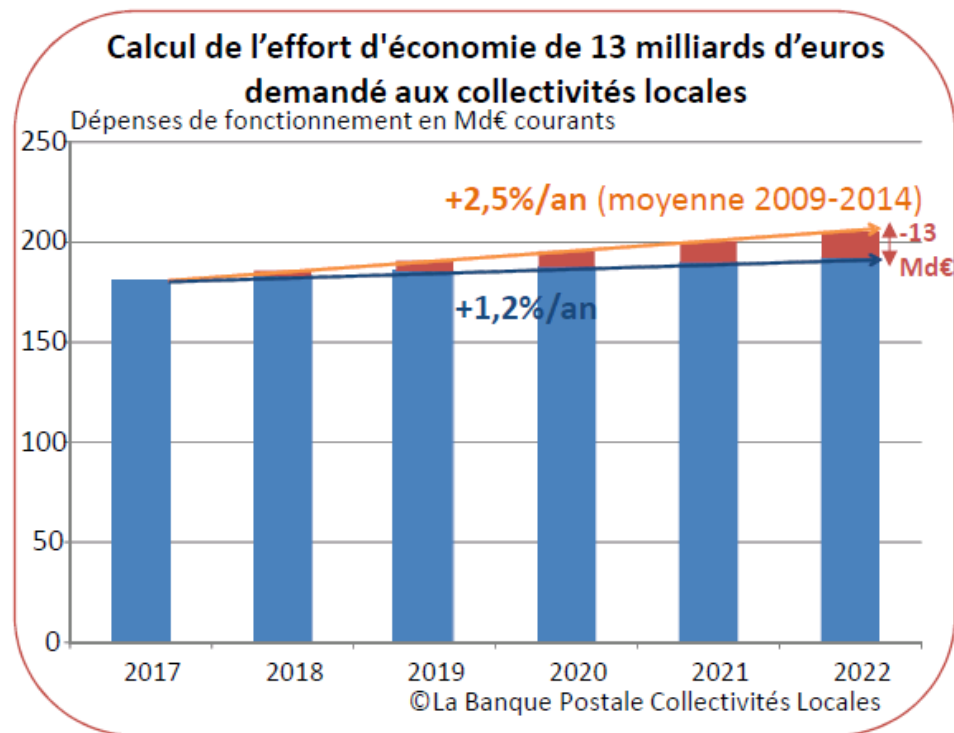
Finances publiques / LPFP 2018-2022

Objectif national d'évolution des dépenses de fonctionnement	Évolution annuelle moyenne 2018/2022
Collectivités locales	+ 1,2 %
Communes	+ 1,1 %
Groupements à fiscalité propre	+ 1,1 %
Départements	+ 1,4 %
Régions	+ 1,2 %

Budgets principaux + budgets annexes

Sources : Art. 13 LPFP 2018-2022

+ « Transferts financiers de l'État aux collectivités territoriales » annexé au PLF 2018



Le contexte économique national

Article 5 LFI : Dégrèvement de taxe d'habitation (TH) sur la résidence principale

Impact pour les 80% de ménages « dégrévés »

2018	2019	2020
- 30 %	- 65 %	- 100 %

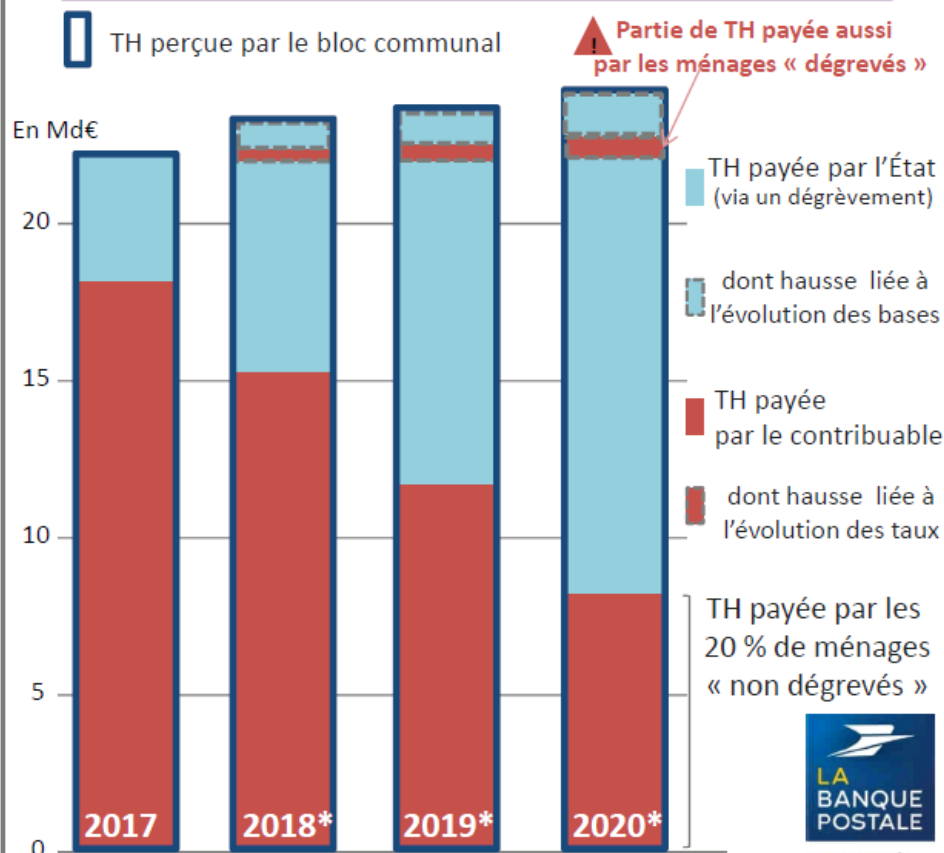
Revenu fiscal de référence maximum pour bénéficier du dégrèvement

Demi-part supplémentaire
(+ 6 000 €)

Couple
(43 000 €
soit + 8 000 € pour
les 2 ½ parts suivantes)
8 500 € dégrèvement partiel

Célibataire
(27 000 € pour la 1^{ère} part)
28 000 € dégrèvement partiel

Impact sur le produit perçu par les collectivités locales



Le contexte économique national

Evolution comparée de l'inflation et du « panier du Maire »

L'indice de prix des dépenses communales reflète le prix du « panier » des biens et services constituant la dépense communale. Son évolution permet donc d'évaluer la hausse des prix supportée par les communes, indépendamment des choix effectués en termes de niveau de dépenses. **L'analyse de la dynamique de cet indice spécifique permet de démontrer que les acteurs publics subissent sur longue période une « inflation » plus vive que celle des ménages en raison des spécificités de la dépense publique communale.**

	1999 - 2016	1 ^{er} semestre 2017	
	Évolution annuelle moyenne	Valeur de l'indice (Base 100 au 1 ^{er} trimestre 1999)	Évolution sur les 4 derniers trimestres
Indice de prix des dépenses communales	+ 1,9 %	139,6	+ 1,0 %
Indice de prix des dépenses communales hors charges financières	+ 2,1 %	146,4	+ 1,6 %
Indice des prix à la consommation hors tabac	+ 1,4 %	127,7	+ 0,7 %

L'indice de prix des dépenses communales a progressé en moyenne de **1,9 % par an** entre 1999 et 2016 contre + **1,4 %** pour l'indice des prix à la consommation hors tabac.

L'écart observé entre l'indice de prix des dépenses communales et l'inflation hors tabac s'élève à **0,5 point en moyenne chaque année** sur la période 1999-2016.

Le contexte économique national

La Dotation globale de fonctionnement (DGF)

Le montant de la DGF passe de 30,9 Md€ en 2017 à **26,96 Md€ en 2018**.

Cette baisse de près de 4 Md€ traduit la suppression de la DGF des régions, remplacée à compter de 2018 par une fraction de TVA.

En dehors de cette évolution qui concerne uniquement les régions, le montant de la DGF est globalement stabilisé par rapport à 2017 après 4 années successives de diminution.

Ainsi, il est mis fin aux baisses appliquées depuis 2014 à la DGF des collectivités, et qui traduisaient leur « contribution au redressement des finances publiques » (CRFP). En 2018, aucun nouveau prélèvement ne sera donc opéré au titre de la CRFP.

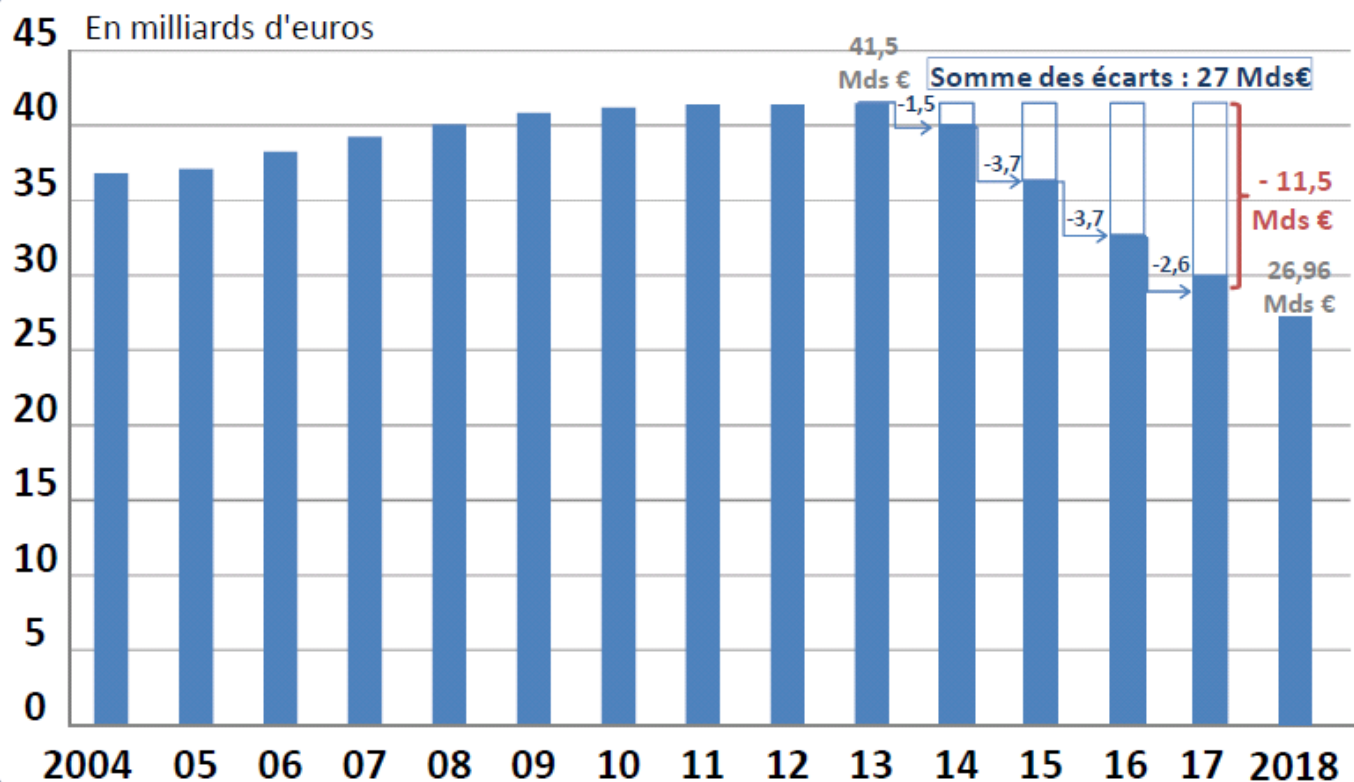
Pour autant, l'arrêt des baisses de dotation ne signifie pas que chaque collectivité percevra en 2018 le même montant de dotation qu'en 2017. En effet, les montants individuels pourront être impactés, comme chaque année, par les règles habituelles de calcul de la DGF, et en particulier pour les communes, par l'écrêtement susceptible de s'appliquer à la dotation forfaitaire.

NB : Cet écrêtement, qui s'applique aux communes dont le potentiel fiscal dépasse un certain seuil, sert à financer notamment la hausse de la DSU et de la DSR.

Ainsi, en dépit de la stabilisation du montant global de DGF, un grand nombre de communes connaîtront donc une baisse de leur dotation forfaitaire individuelle en 2018 en raison notamment de cet écrêtement.

Le contexte économique national

Évolution de la dotation globale de fonctionnement (DGF)

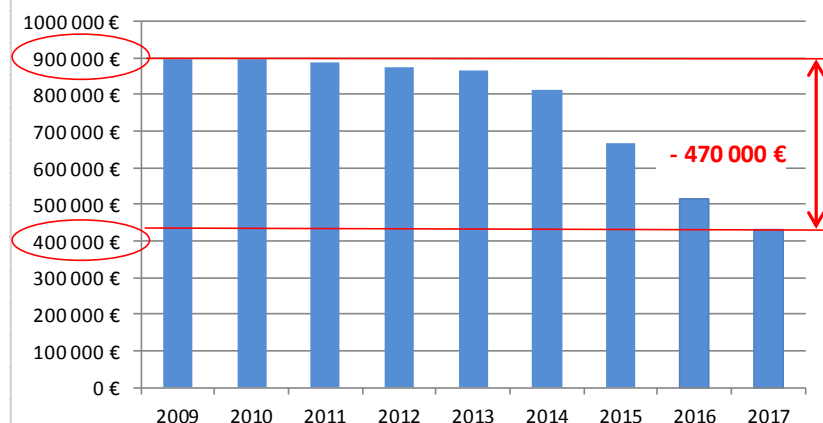


© La Banque Postale Collectivités Locales

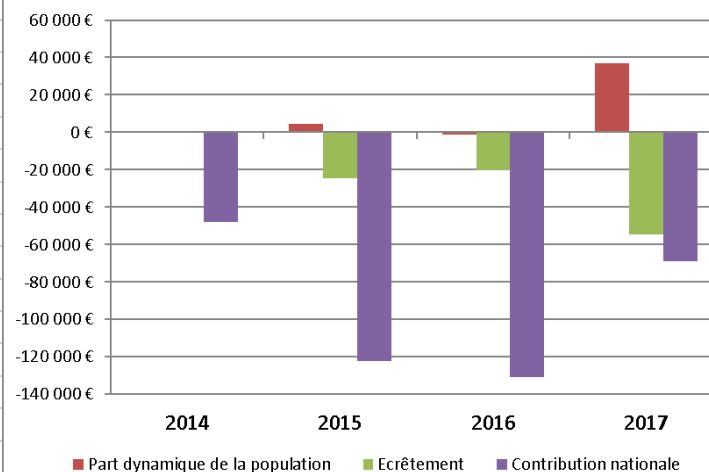
Focus : évolution de la DGF pour SAUTRON

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
DGF totale	898 375 €	896 183 €	888 083 €	873 783 €	864 332 €	811 588 €	669 026 €	516 860 €	430 889 €	?
Dotation de base	651 007 €	653 626 €	659 745 €	658 811 €	661 924 €	668 985 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Dotation de superficie	5 545 €	5 570 €	5 570 €	5 570 €	5 570 €	5 570 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Complément de garantie	241 823 €	236 987 €	222 768 €	209 402 €	196 838 €	185 028 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Dotation forfaitaire N-1 retraitée	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	811 191 €	669 026 €	516 860 €	430 889 €
Part dynamique de la population	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	4 660 €	-1 305 €	37 036 €	?
Ecrêtement	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	-24 348 €	-20 071 €	-54 351 €	?
Contribution nationale	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	-47 995 €	-122 477 €	-130 790 €	-68 656 €	0 €

DGF totale



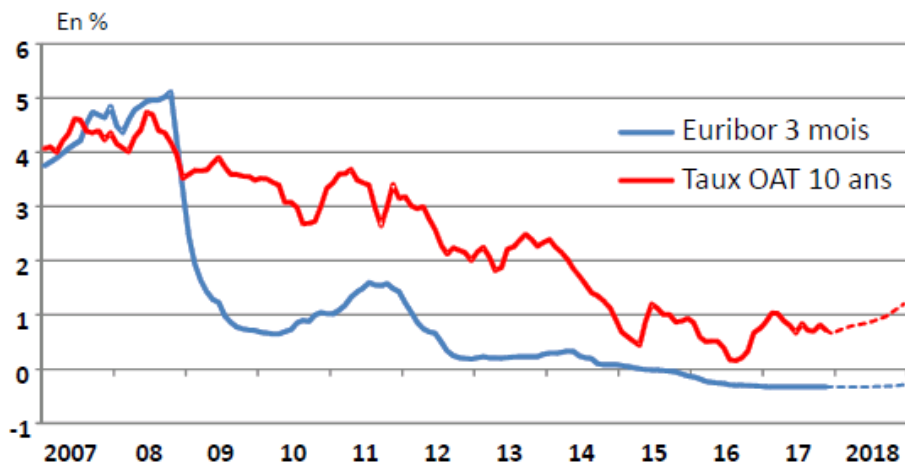
Part dynamique de la population / Ecrêtement / Contribution nationale



Le contexte économique national

Marchés financiers

Évolution des taux d'intérêt en France



Source : Global Insight, prévisions La Banque Postale (décembre 2017)

©La Banque Postale Collectivités Locales

Taux d'intérêt (%)		2017	2018e
Euribor 3 mois	Moyenne annuelle	-0,3	-0,3
	Fin d'année	-0,3	-0,3
OAT 10 ans	Moyenne annuelle	0,8	0,9
	Fin d'année	0,7	1,2

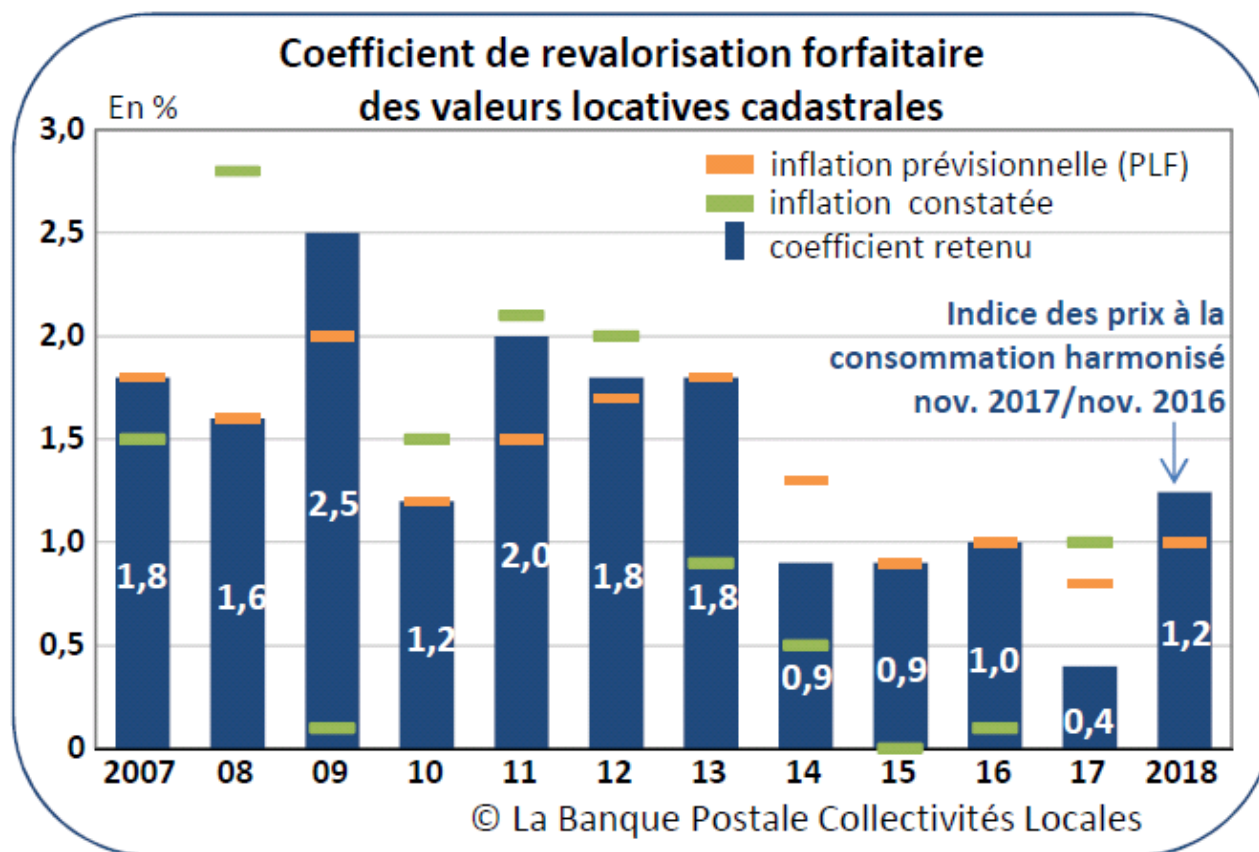
e : estimation

©La Banque Postale Collectivités Locales

Source : Global Insight, prévisions La Banque Postale (décembre 2017)

Le contexte économique national

Revalorisation annuelle des bases fiscales par l'Etat :



CONTEXTE LOCAL

Le contexte local – Prévision par grandes masses du Budget 2018

En termes d'hypothèses de recettes de Fonctionnement :

(principales recettes représentant environ 90 % des recettes réelles de fonctionnement)

1. Progression de **2 % à 3 %** des **bases fiscales** de Taxe d'Habitation et de **1.5 % à 2.5 %** pour la Taxe sur le Foncier Bâti (*rappel : revalorisation annuelle des bases de + 1.24 % pour 2018*)
2. Incertitude sur les **dotations de l'Etat** : 430 000 € pour la DGF – stabilité par rapport à 2017 ?
3. Reversements de **Nantes Métropole** : + 0 %
 - *Évolution figée de l'Attribution de Compensation depuis 2001, revue en 2015 à 355 832 €/an*
 - *Incertitude concernant l'évolution de la Dotation de Solidarité Communautaire (+ 3.4 % en 2017)*
4. Augmentation des **produits des services** : (*essentiellement restauration & périscolaire*)
 - *Hypothèse + 6.7 % par rapport au prévisionnel 2017 (hausse de fréquentation des services)*
5. Evolution aléatoire de la **taxe additionnelle aux droits de mutation** (tendance à la hausse régulière depuis trois ans)
6. Incertitude sur l'évolution des **compensations fiscales** de l'Etat (tendance à la baisse)

Le contexte local – Préviation par grandes masses du Budget 2018

En termes d'hypothèses de recettes de Fonctionnement :

Hypothèse travaillée à partir de l'actualisation du prévisionnel 2017 et des données du réalisé 2017

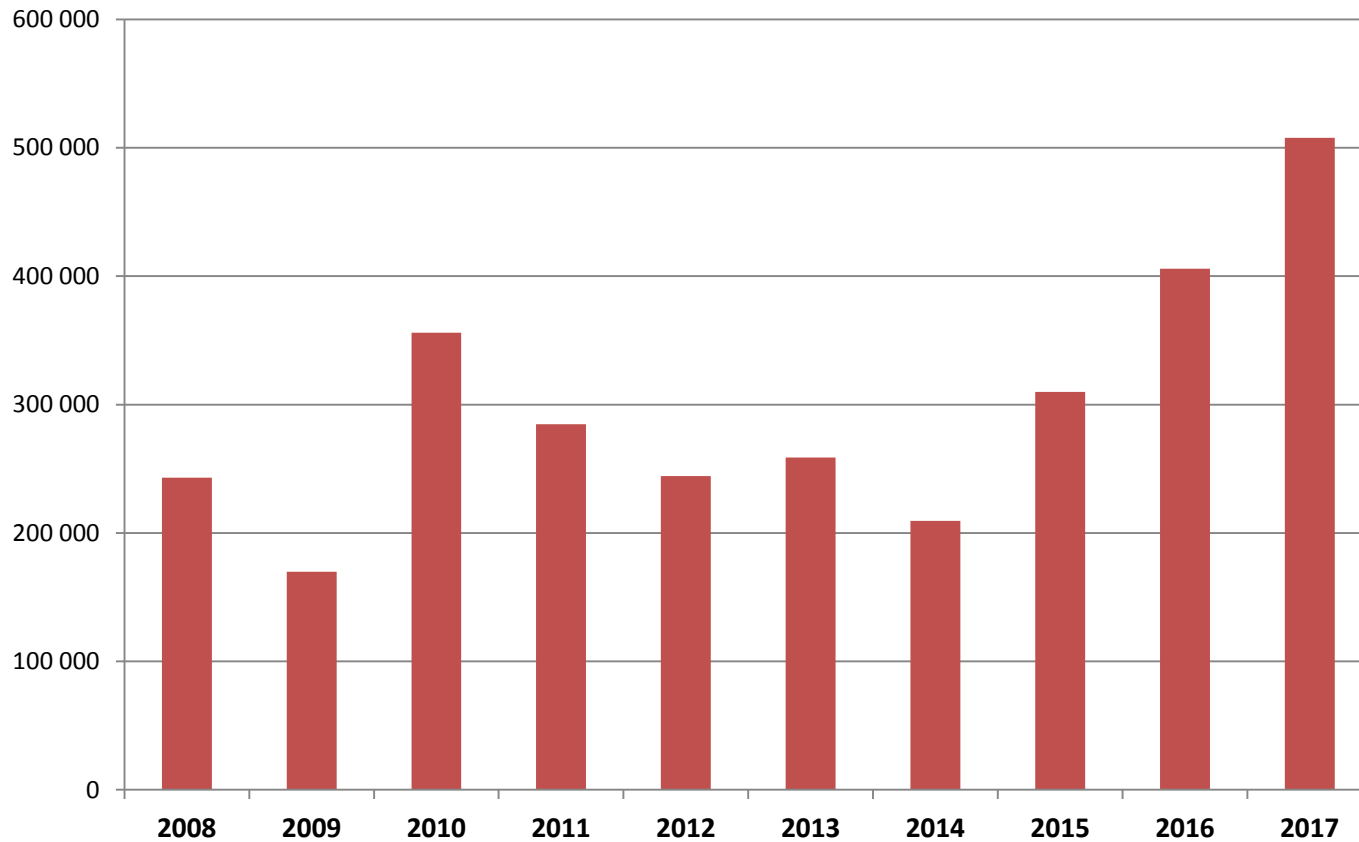
Recettes de Fonctionnement :		<i>Budget 2017</i>	DOB 2018	<i>évol °. / prévi 2017</i>	<i>CA 2017 prévisionnel</i>
70	Produits des services et du domaine	679 400 €	725 000 €	6.7%	705 807 €
73	Impôts, taxes (dont AC, DSC, dts de mutation...)	5 383 625 €	5 565 000 €	3.4%	5 654 753 € **
74	Dotations & participations (DGF, CAF...)	1 118 400 €	1 124 000 €	0.5%	1 145 407 €
75	Autres produits de gestion courante	215 000 €	214 000 €	-0.5%	212 844 €
7x	Autres produits *	195 650 €	211 000 €	7.8%	197 631 €
Total recettes réelles de Fonctionnement :		7 592 075 €	7 839 000 €	3.3%	7 916 443 €

* *remboursement d'assurances, remboursement de charges de personnel*

** *les droits de mutations ont dépassé les prévisions, de manière assez exceptionnelle, de + 157 000 € en 2017*

Le contexte local – Pr evision par grandes masses du Budget 2018

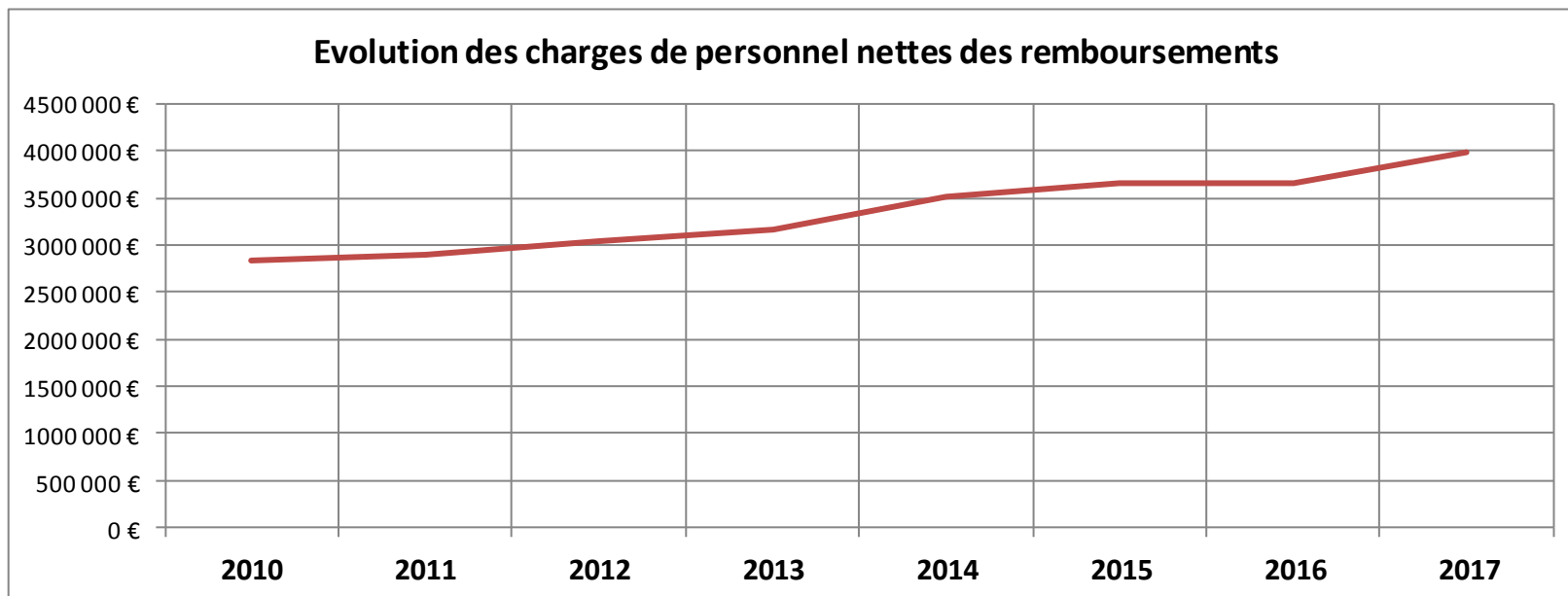
Evolution des droits de mutation :



Le contexte local – Prévision par grandes masses du Budget 2018

En termes d'hypothèses de dépenses de Fonctionnement :

1. Contenir le niveau des **charges de personnel** (+3 % prévu pour 2018), malgré l'évolution de la réglementation impactant directement la masse salariale.



Le contexte local – Prévision par grandes masses du Budget 2018

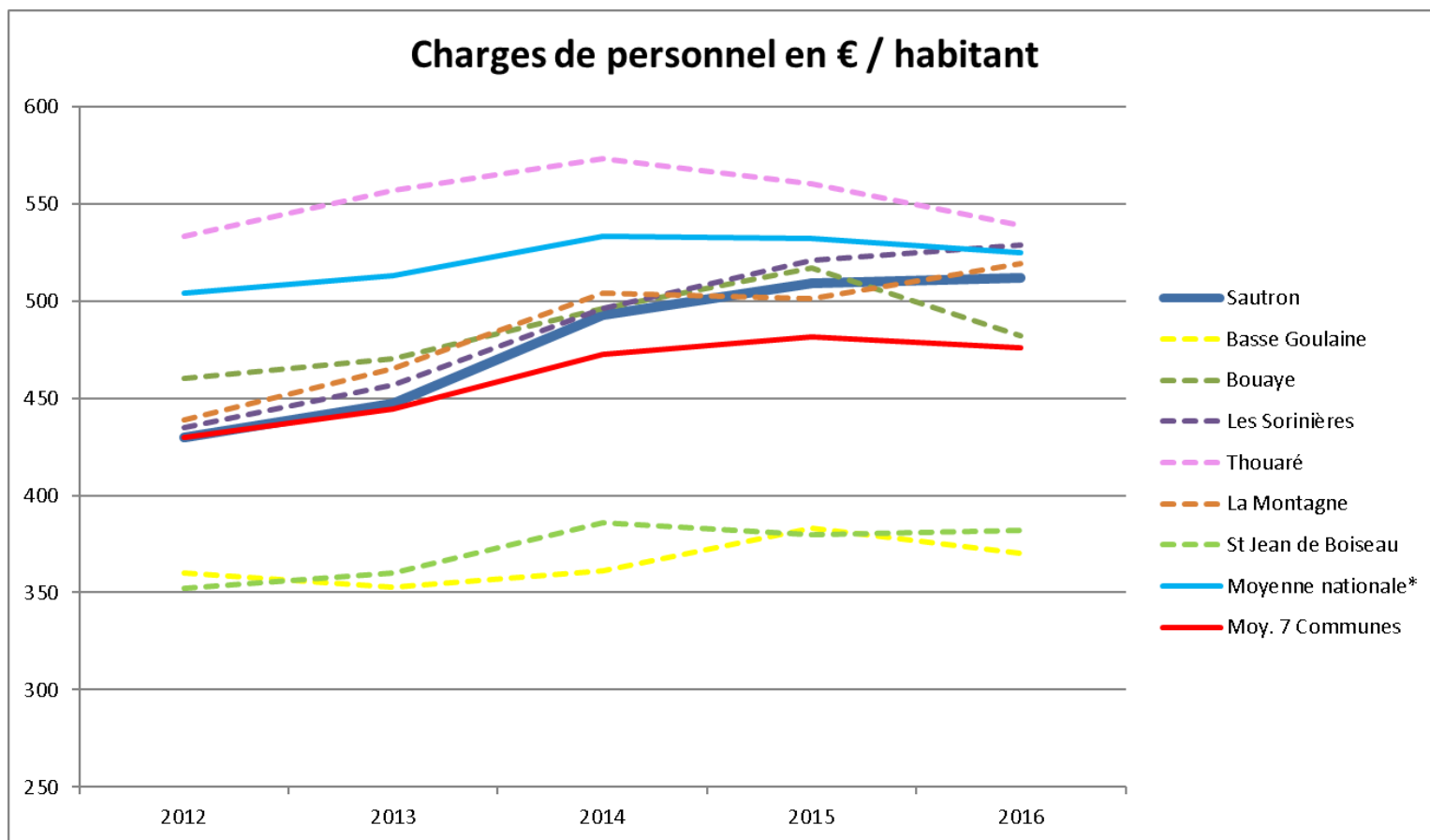
- **Frais de personnel : événements mécaniques ou subis (environ 3%)**
 - **Avant 2018 :**
 - Les évolutions réglementaires avec les réformes des cat A, B et C (PPCR) + RIFSEEP
 - Augmentation de la valeur du point d'indice : +1,2% (+0,6% en 2016 et +0,6% en 2017)
 - Augmentation du taux d'absentéisme
 - Directives de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale : 1 directeur par structures (2 APS et 3 ACM en 2017 au lieu de 1 APS et 3 ACM en 2016)
 - Le recensement (40 000€) : remboursement INSEE (13000€)
 - Les élections (4 tours de scrutin)
 - **Pour 2018 :**
 - Mise en place de la journée de carence (en 2013, 77 jours de carence sur 859 jours d'arrêt maladie soit un gain de 3 449€ - Prévision 2018, 116 jours soit 9 000€ de gain).
 - Indemnité exceptionnelle compensatrice de la hausse CSG (indemnité compensée en partie par la baisse du taux de charges patronales de la maladie-maternité CNRACL)
 - Augmentation du taux de charges Maladie et Accidents de travail (+1,5%).
 - Evolution de carrière
 - Augmentation de la population (impact sur les capacités d'accueil et donc sur les différents services – restauration, animation, propreté...)

Le contexte local – Prévision par grandes masses du Budget 2018

- **Frais de personnel : événements choisis**
 - **Avant 2018 :**
 - Création de postes et maintien des renforts (animation, Restauration, Propreté, Espaces Verts),
 - Nouvelle architecture du Régime indemnitaire avec réévaluation des régimes indemnitaires les plus bas.
 - Externalisation des gros ménages, de certaines missions espaces verts
 - Adhésion au groupement de commande des titres restaurant : gain de 2,7% en rétrocession et pas de frais de gestion.
 - **Pour 2018 :**
 - Passage à la semaine de 4 jours – **Gain total de – 15 200 € :**
 - Gain sur l'animation et la propreté : - 21 000€
 - Coût de l'augmentation des capacités d'accueil des ACM : + 5 800€
 - Avancements de grade 2017 au 31 décembre 2017: 19 000€
 - Externalisation de certaines missions Espaces Verts, Bâtiments et Entretien :
 - Entretien : ménage quotidien du Multi-Accueil au 1^{er} septembre : gain de 5 000€ sur la masse salariale avec transfert sur le 011 + gain sur les produits, les machines et la gestion RH des agents.
 - Remplacement d'agents mutés ou retraités par des agents plus jeunes et/ou moins gradés ou par des CDD (responsable Etat-Civil, Assistant RH, Assistant administratif Secrétariat Général + CCAS)

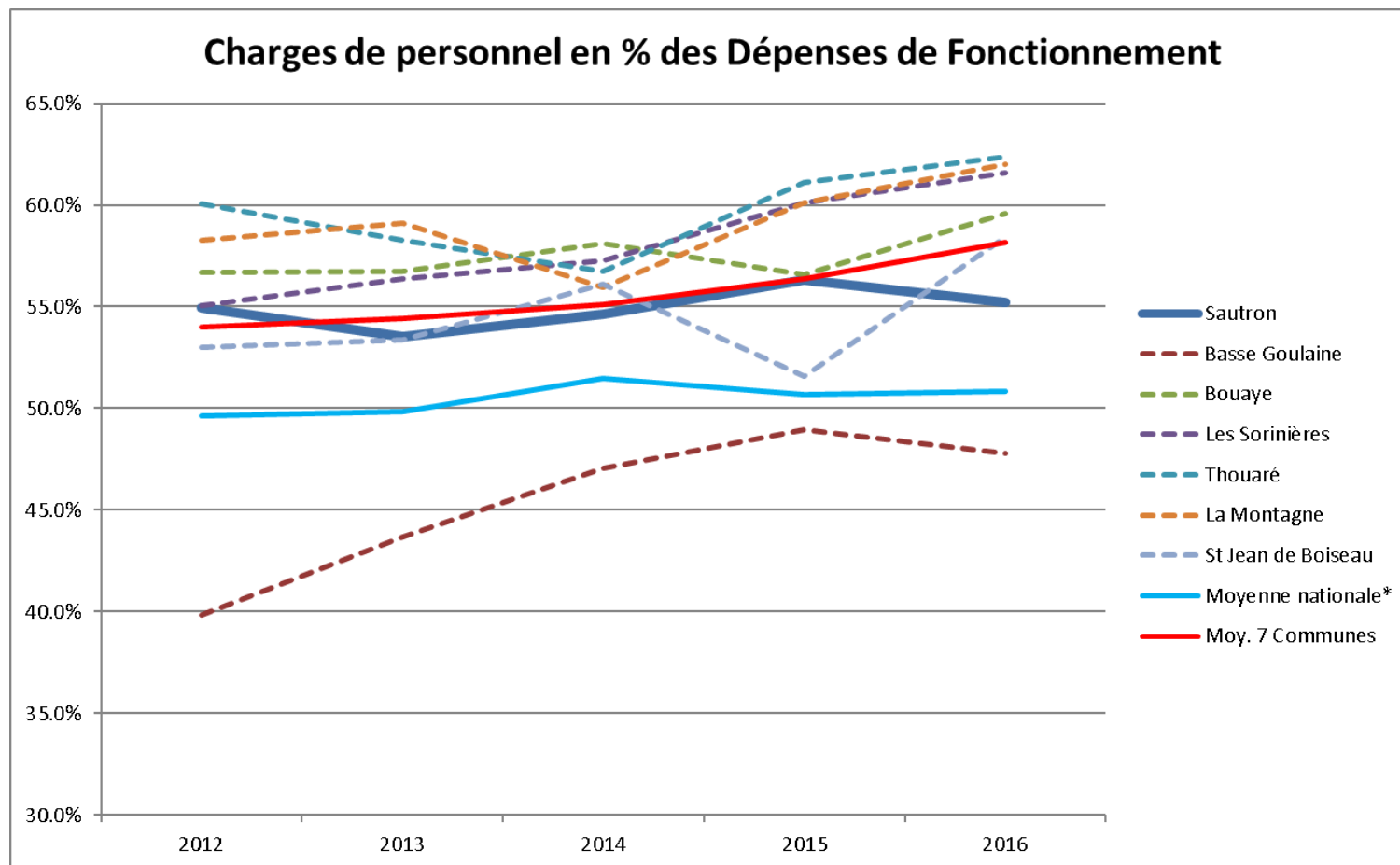
Le contexte local – Préviation par grandes masses du Budget 2018

Evolution comparée des charges de personnel avec des Communes de même strate :



Le contexte local – Préviation par grandes masses du Budget 2018

Evolution comparée des charges de personnel avec des Communes de même strate :

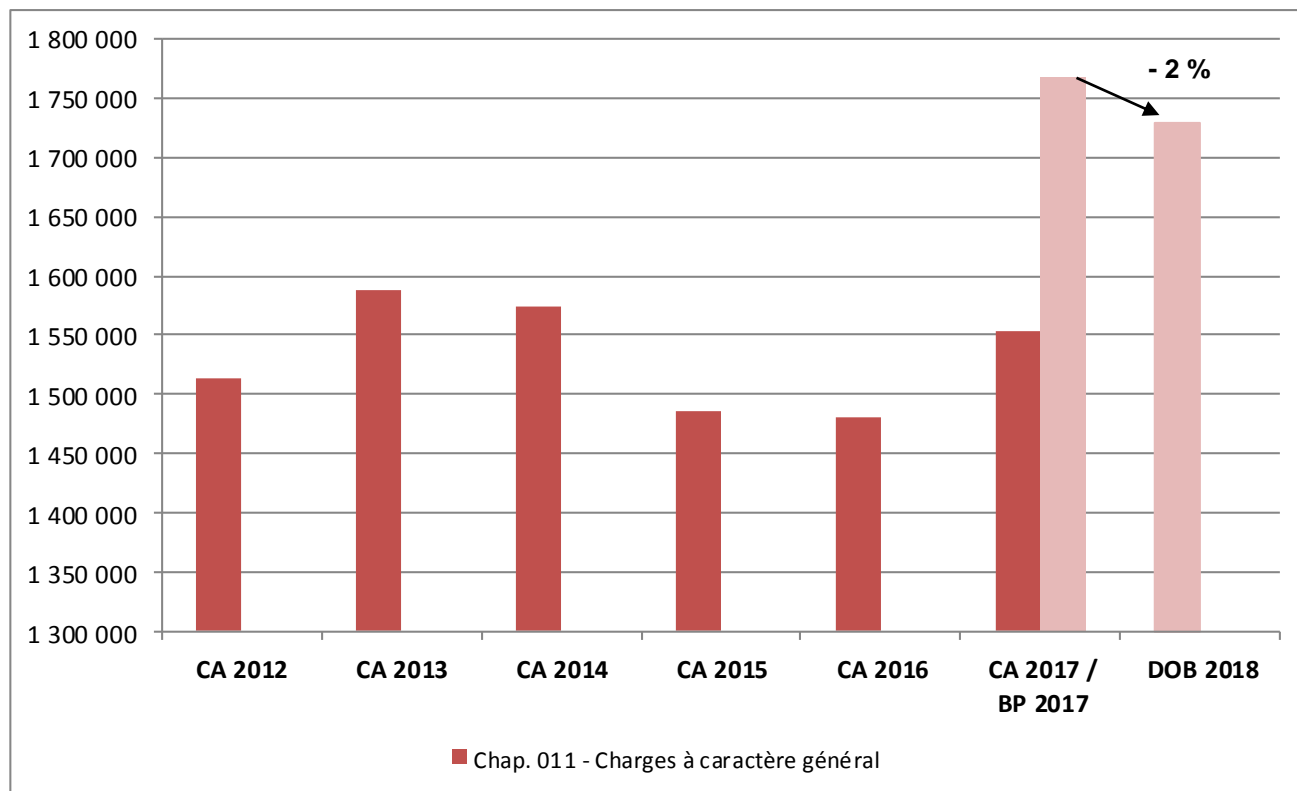


Le contexte local – Préviation par grandes masses du Budget 2018

En termes d'hypothèses de dépenses de Fonctionnement :

2. Réduction des **charges à caractère général** par rapport au prévisionnel 2017 (- 2 %)

En lien avec le développement de l'externalisation de certaines missions (service espaces verts, service propreté...)



Le contexte local – Préviation par grandes masses du Budget 2018

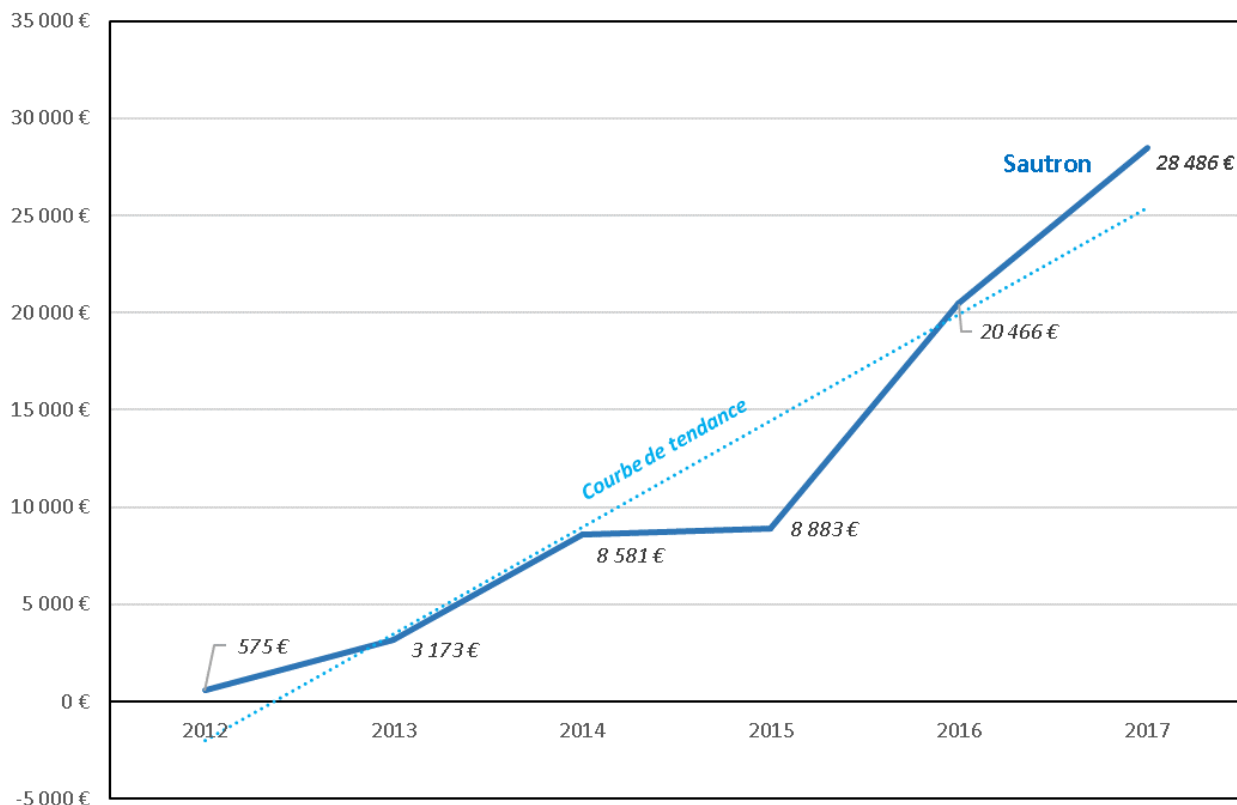
En termes d'hypothèses de dépenses de Fonctionnement :

3. Progression du FPIC

Augmentation du prélèvement sur recettes fiscales au titre du **Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal, + 34 000 € prévu en 2018 (= coût supplémentaire) :**

Même si l'enveloppe globale attribuée au fonds est maintenue en 2018 au niveau de 2017, comme en 2017, la recomposition du maillage intercommunal et la péréquation entre ensembles intercommunaux devraient entraîner une hausse du prélèvement pour SAUTRON

Evolution du prélèvement au titre du FPIC pour Sautron



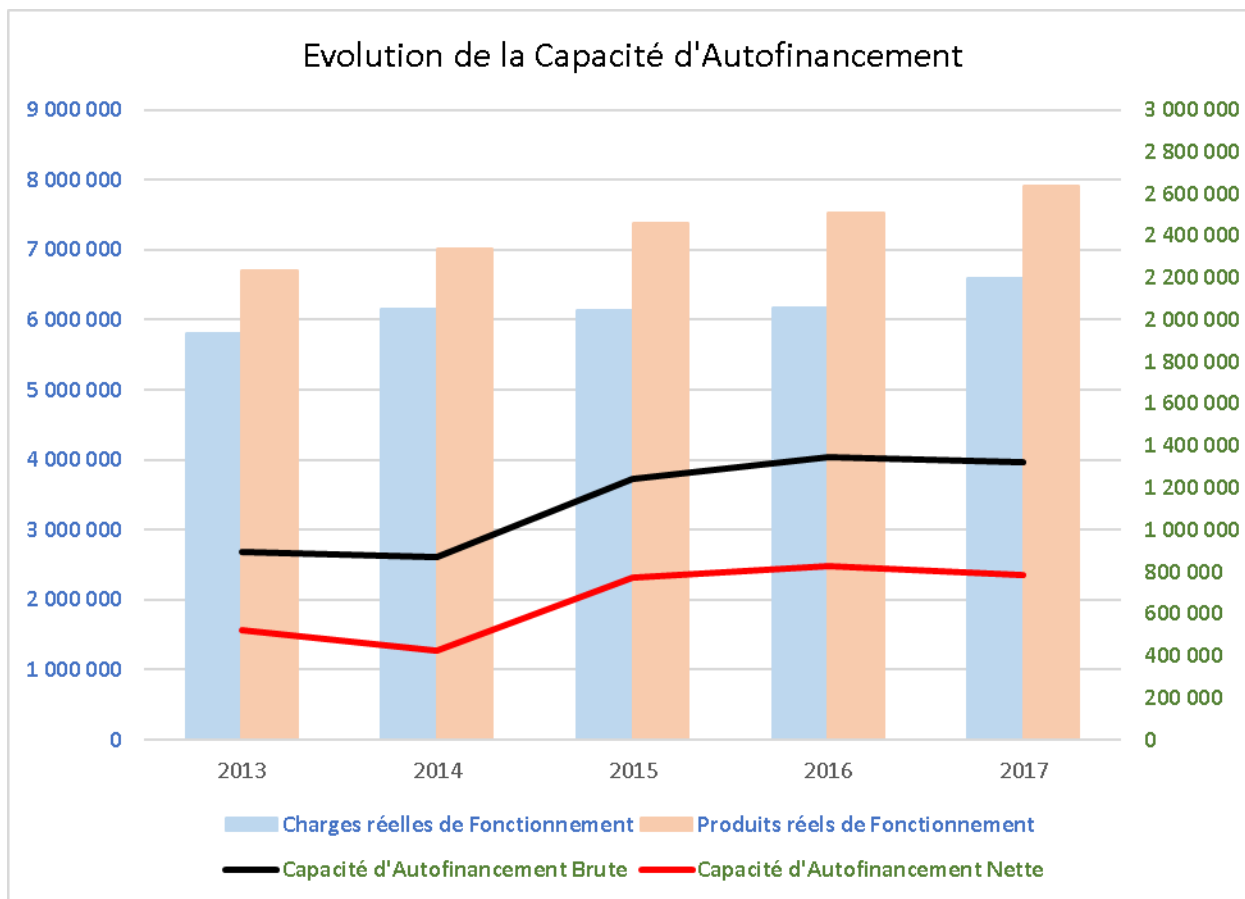
Le contexte local – Préviation par grandes masses du Budget 2018

En termes d'hypothèses de dépenses de Fonctionnement :

Dépenses de Fonctionnement :		<i>Budget 2017</i>	DOB 2018	<i>évol. % / prévi 2017</i>	<i>CA 2017 prévisionnel</i>
011	Charges à caractère général	1 769 109 €	1 730 000 €	-2.2%	1 553 282 €
012	Frais de personnel et frais associés	4 141 186 €	4 267 000 €	3.0%	4 110 951 €
65	Autres charges de gestion courante	808 433 €	807 000 €	-0.2%	761 071 €
66	<i>Intérêts des emprunts et ICNE :</i>	130 528 €	128 000 €	-1.9%	128 747 €
6x	Autres charges	51 919 €	49 000 €	-5.6%	32 540 €
Total dépenses réelles de Fonctionnement :		6 901 175 €	6 981 000 €	1.2%	6 586 592 €

Le contexte local – Prévision par grandes masses du Budget 2018

Situation de la Capacité d'Autofinancement de la Commune (CAF) :



Le contexte local – les orientations pour 2018

La politique fiscale

- Rappel de l'évolution des bases et des taux entre 2016 et 2017 :

- **Bases** :
 - TH : + 3.35 % (contre + 1.25 % entre 2015 et 2016)
 - TFB : + 1.38 % (contre + 2.66 % entre 2015 et 2016)
 - TFNB : - 0.56 % (contre – 2.39 % entre 2015 et 2016)

comprenant une revalorisation annuelle des bases par l'Etat fixée à + 0.4 % pour 2017 (+1.24 % prévu pour 2018)

- **Taux** : les taux des trois taxes ont augmenté en 2017 de + 2.5 %

➤ Orientation pour 2018 :

Hypothèses de travail :

- **Bases** :
 - TH : + 2.0 % (*hypothèse basse*)
 - TFB : + 1.5 % (*hypothèse basse*)
 - TFNB : 0.0 %
- **Taux** : face aux incertitudes concernant les modalités de mise en œuvre et les conséquences directes de la suppression progressive de la Taxe d'Habitation, la hausse de la pression fiscale devrait être raisonnable en 2018.

Le contexte local – les orientations pour 2018

La politique d'endettement

- **Endettement maîtrisé de la Commune**

L'encours de la dette par habitant a progressé en 2017, passant de 565 €/hab., au 31/12/2016, à 689 €/hab. au 31/12/2017, en lien avec les travaux de rénovation et d'extension du groupe scolaire de la Rivière, financés par le recours à l'emprunt à hauteur d' 1 700 000 €.

L'encours par habitant reste inférieur à la moyenne nationale de la strate (842 € / hab. en 2016 pour les communes de même strate de population).

- **Orientation pour 2018 :**

- *Pour l'exercice 2018, la Commune ne devrait pas recourir à l'emprunt pour financer ses investissements, grâce à une bonne Capacité d'Autofinancement, et un volume d'Investissement contenu. Dans cette hypothèse, l'encours de la dette repasserait en dessous de 600 € / habitant fin 2018, et la Commune se désendetterait de 531 600 €, avant d'envisager un nouvel emprunt en 2019 pour financer les travaux de réaménagement de l'école de la Forêt.*

Le contexte local – les orientations pour 2018

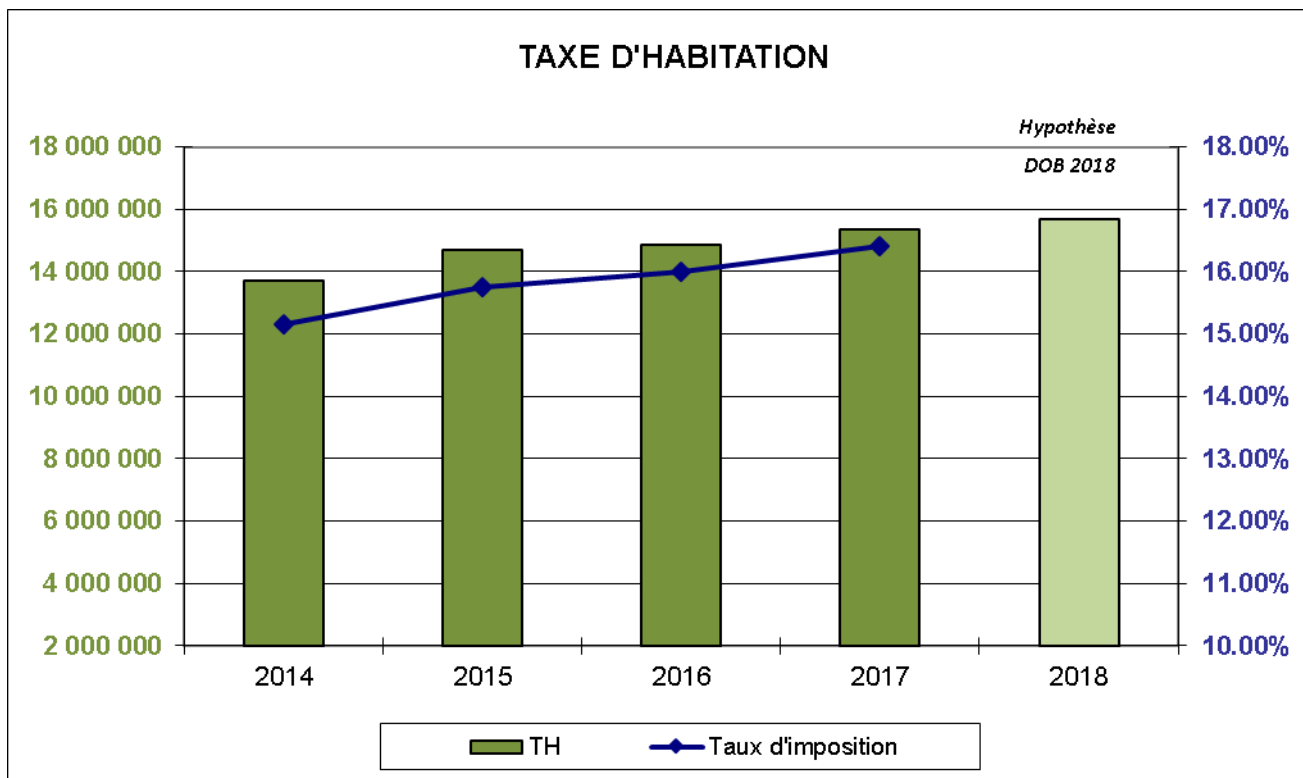
La politique budgétaire

➤ Orientation pour 2018 (en Fonctionnement et en Investissement) :

- *Poursuite de l'application d'un Plan Pluriannuel d'Economies (en Fonctionnement)*
- *Mise en œuvre des actions définies dans le cadre de S2D*
- *Poursuite et renforcement de l'externalisation de certains services (espaces verts, propreté...)*
- *Financement d'un poste de Conseil en Energie Partagé (via Nantes Métropole et l'ADEME)*
- *Poursuite des travaux d'extension du restaurant scolaire et de l'école de la Rivière*
- *Poursuite des travaux de réalisation d'une Aire de Loisirs au Complexe sportif*
- *Etudes de Maître d'œuvre pour les travaux de réaménagement de l'école de la Forêt*
- *Engagement des travaux de curage de l'étang de la Bretonnière*
- *Etudes et travaux de réaménagement de la Cuisine centrale*
- *Etudes et préconisations de travaux concernant la couverture de la salle DELTA*

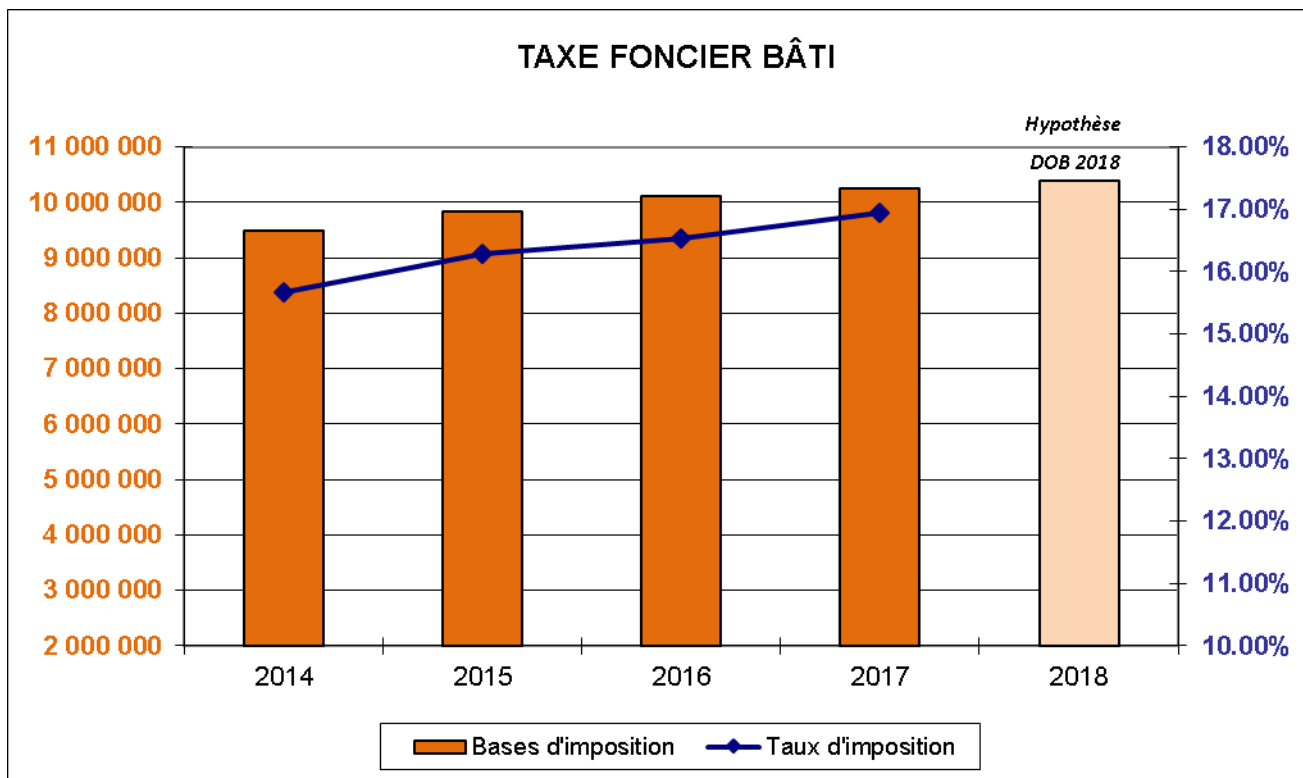
La politique fiscale – les orientations pour 2018

Bases et taux d'imposition sur les ménages



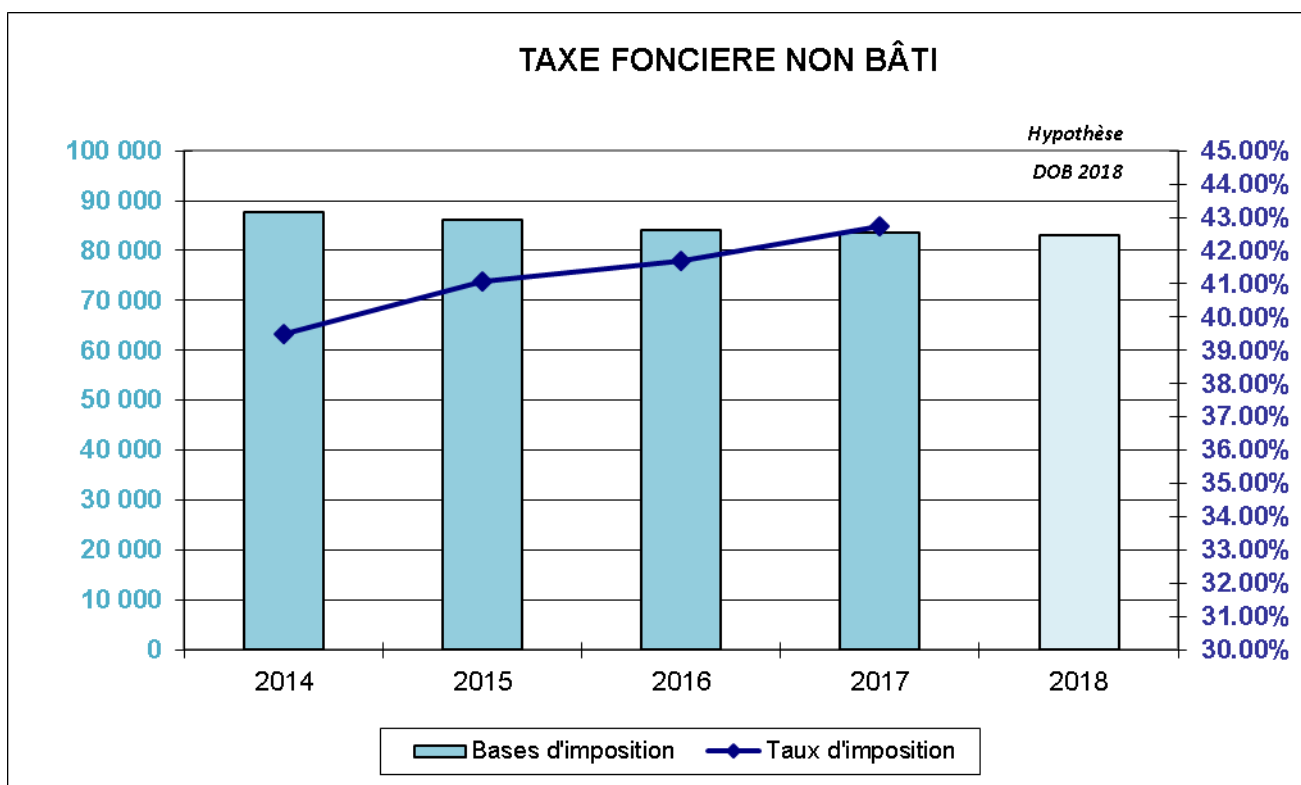
La politique fiscale – les orientations pour 2018

Bases et taux d'imposition sur les ménages



La politique fiscale – les orientations pour 2018

Bases et taux d'imposition sur les ménages



La politique d'endettement – les orientations pour 2018

Encours de la dette (sans nouvel emprunt)

L'encours de dette s'élève à **5 201 976 €** au 31/12/2017

Le ratio encours de dette sur CAF (Capacité d'Autofinancement Brute) s'établit à **3.93 ans** au 31/12/2017 contre **5 ans en moyenne nationale**.

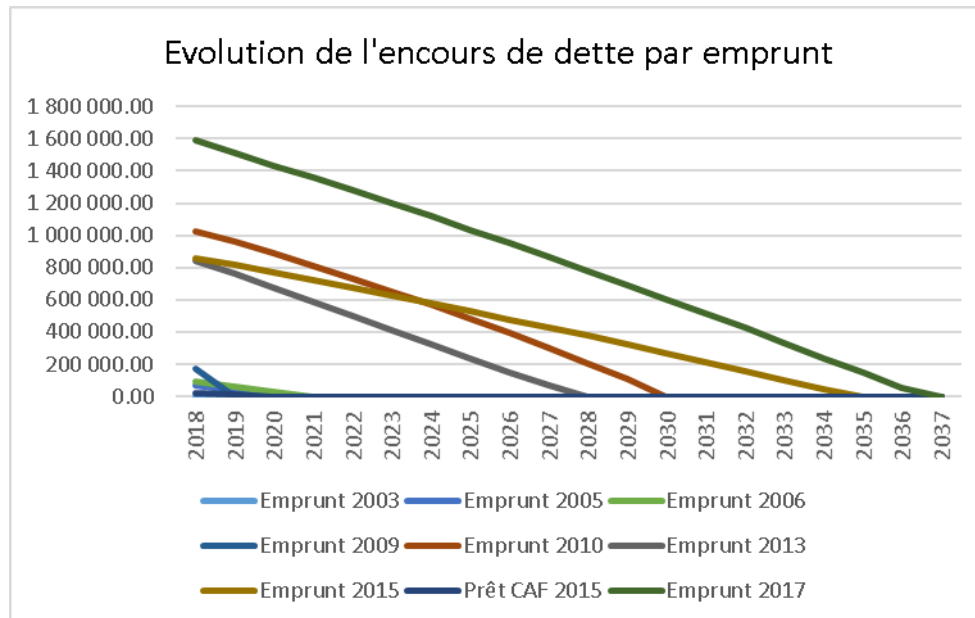
Structure des emprunts en cours :

2 emprunts sont arrivés à terme en 2017
9 emprunts restants au 1/1/18, à **taux fixe**

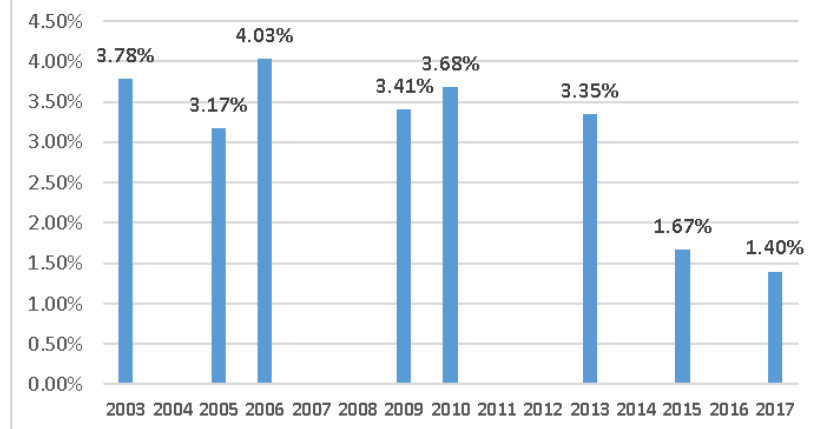
Liste des prêteurs :

Caisse d'Epargne : 2
Crédit Agricole : 2
Crédit Mutuel : 2
Dexia Crédit Local : 1
Banque Postale : 1
CAF (prêt taux 0) : 1

Evolution de l'encours de dette par emprunt



Niveau des taux des emprunts en cours



PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT

Plan Pluriannuel d'Investissement 2015/2020

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
	<i>élections</i>						<i>élections</i>
Nouveaux Equipements							Année d'élection municipale
	Construction du la Forêt + salles d' 150 000 €	Restaurant scolaire de activités périscolaires 1 550 000 €			17 000 € 1 jeu supplémentaire Parc de la Linière		
		40 000 € modulaire groupe scolaire Rivière		200 000 €	200 000 € aire de loisirs		
		17 000 € Vidéoprotection Complexe sportif					
Rénovations et réaménagements importants du patrimoine existant		30 000 € travaux PMR Gendarmerie	47 000 € travaux Presbytère (couverture, allée)		150 000 € Travaux étang de la Bretonnière		
	Remplacement couverture salle C 110 000 €	24 000 € travaux légionellose salles de sports	40 000 € Réfection accès nouv. rest scol Forêt		100 000 € travaux cimetières	160 000 € ? <i>Réfect° couverture et isolation salle Antares</i>	
	Finalisation réfection église 106 000 €	1 720 000 € programmiste Moe Groupe scol Rivière Gpe scol Rivière travaux Groupe scolaire Rivière				200 000 € ? <i>Réfection couverture école élém Rivière</i>	
	Réfection chaufferie EPB 50 000 €	22 000 € Accessibilité PMR étang Bretonnière	11 300 € programmiste	études Moe Ecole de la Forêt 2017 30 000 € 2018 150 000 €		900 000 € ? travaux réaménagement école de la Forêt	
	Etudes réseaux distribution eau 13 500 €	21 500 € extension colombarium	38 900 € Réfection jeux parc Linière et école Forêt	10 500 € études réfection couverture salle Delta	150 000 € ? travaux réfection couverture salle Delta	16 000 € programmiste extension Mairie	
	Travaux accessibilité PMR 160 000 €	24 000 € clôture terrain de football	85 000 € Réfect° couvertures éc mat Riv + Gendarm		100 000 € complément opération Jules V.		
Politique Maîtrise du Foncier	budget de constitution de "réserves foncières stratégiques"						
			380 000 € acquisition Tesson	300 000 € (acquisitions foncières diverses)			
			294 000 € acquisition Caquineau (remboursement NM)				
Travaux courants d'entretien des bâtiments et renouvellement des outils et matériels indispensables aux services	330 000 €	entre 300 000 € et 400 000 € par an	entre 300 000 € et 400 000 € par an	entre 300 000 € et 400 000 € par an	entre 300 000 € et 400 000 € par an	entre 300 000 € et 400 000 € par an	entre 300 000 € et 400 000 € par an